



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Date limite de remise des notes de frais le 30 Juin
Pour être remboursée, la note de frais doit être signée obligatoirement par le demandeur.
Joindre tous les justificatifs de paiement

Lille Métropole Hockey Club

www.lilhoc.com

HOCKEY SUR GAZON

depuis 1924

Nom _____

Prénom _____

N° Licence

Équipe _____

OBJET

DÉPLACEMENT

Lieu de déplacement

Distance parcourue

km

Indemnité kilométrique

0,21€

DÉPENSES

Libellé de la dépense

Montant

, €

, €

, €

, €

, €

Sous-total déplacement

, €

Sous-total dépenses

, €



TOTAL

, €

Accord de _____

/ /

Signature

Signature du demandeur

Déduction fiscale Je certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessous et les laisser à l'association en tant que don.
Le montant de la déduction fiscale à laquelle vous pouvez prétendre est de 66% des frais engagés dans la limite de 20% de votre revenu imposable.